



L'ESS en campagne ! Législatives 2017

Dossier de presse

La Cress Paca s'engage...

Pour le territoire et interpelle les Candidats aux législatives	page 2
Une campagne de proximité pour faire valoir une reconnaissance de l'ESS	page 3
Pour la promotion de l'entrepreneuriat collectif	page 4
Pour le renforcement de la formation	page 5
Pour l'accompagnement des entrepreneurs de l'ESS	page 6
Pour mieux couvrir les besoins de financement des entreprises de l'ESS	page 7
Pour développer les achats socialement et écologiquement responsables	page 8
Pour soutenir l'investissement dans l'innovation sociale et territoriale	page 9
Au service de ses adhérents	page 10
L'économie sociale et solidaire en chiffres	page 11

Cress Paca – 2 place Félix Baret – 13006 Marseille

04 91 54 96 75 – administration@cresspaca.org - www.cresspaca.org



La Cress Paca s'engage...

Pour le territoire et interpelle les Candidats aux législatives

La Chambre régionale des entreprises sociales et solidaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cress Paca) a écrit à l'ensemble des candidats aux législatives pour leur faire connaître ses propositions en faveur du développement de l'économie de proximité dans les territoires et recueillir leur avis.

« Avec 17 000 entreprises relevant du champ de l'économie sociale et solidaire et 10 % de l'emploi total régional, privé et public, nous nous mobilisons pour développer nos territoires avec les femmes et les hommes des entreprises de l'ESS, au cœur du développement durable, des services de proximité et de l'économie locale. Les futurs députés seront les porte-paroles de la République, nous attendons un engagement fort de leur part sur six leviers que nous avons défini comme prioritaires dans l'économie régionale », explique Denis Philippe le président.

Les candidats ont été interpellés autour de six propositions :

- L'**accompagnement** des entrepreneurs de l'ESS afin de favoriser leurs réseaux, leur apporter une aide en ingénierie, accroître leurs capacités
- La couverture des **besoins de financement** des entreprises de l'ESS afin de développer des solutions d'investissements et faire reconnaître leur modèle économique
- Le **renforcement** de la **formation** en répondant aux besoins des entreprises de l'ESS afin de monter en compétences et s'ouvrir sur les métiers de demain
- La **promotion** de l'**entrepreneuriat** collectif en favorisant la connaissance des gouvernances, l'implication des salariés ou en ouvrant de nouvelles voies comme les coopératives jeunesse
- Le **soutien** à l'**innovation** sociale et territoriale pour accompagner des projets novateurs
- Le **développement** des **achats** socialement et écologiquement **responsables** permettant de travailler avec les entreprises de la région en favorisant les circuits courts

L'ambition de la Chambre est d'obtenir pour les entreprises de l'ESS l'égalité de traitement, ou au moins la neutralité, par rapport aux autres acteurs économiques. C'est aussi l'occasion d'améliorer la représentation de ces entreprises et pourquoi pas inscrire les Cress dans la loi sur la consularité.

« Nous sommes des acteurs de terrain, nous nous adressons aux candidats de terrain de la République. La coopération et la proximité sont ancrées dans nos gènes. Nos entreprises sont solides, résistantes aussi. Il est temps de les prendre en compte à leur juste valeur, de connaître leurs attentes pour construire l'avenir », poursuit le président.



La Cress Paca s'engage... Une campagne de proximité pour faire valoir une reconnaissance de l'ESS

Les futurs parlementaires, demain feront la loi..., cette interpellation permet à l'ESS en région de rappeler ses principes fondamentaux qui sont :

- Un **modèle économique spécifique** : les excédents constitués et provenant d'une mixité de ressources sont prioritairement destinés au développement de l'activité, n'ayant pas d'actionnaires.
- La **liberté d'adhésion** : toute personne qui le souhaite peut participer.
- Le **fonctionnement démocratique** : les dirigeants sont élus et les décisions sont prises collégalement.
- La **personne au cœur de l'économie** : le projet est au service d'un collectif, avec une utilité collective et sociale

« Les acteurs de l'ESS se mobilisent et se fédèrent dans les territoires. Notre rôle est de sensibiliser les futurs élus à cette économie. Elle doit être prise en compte systématiquement dans les politiques publiques via notamment la co-construction. Nous voulons également avoir l'opportunité de tisser des liens durables et de confiance afin d'instaurer un dialogue permanent entre acteurs engagés et pouvoirs publics », confie Denis Philippe le président de la Cress Paca.

Avec 10 % de l'emploi régional, privé et public, les employeurs de l'économie sociale et solidaire participent significativement à la vitalité de l'économie et à la cohésion sociale dans les territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils sont porteurs d'une autre forme de créer de la valeur économique. Dans certains domaines, ils sont des précurseurs en matière d'économie collaborative socialement responsable.

La loi du 31 juillet 2014 a profondément modifié le regard porté sur l'ESS et permis de formaliser des outils à son service, grâce à un dispositif législatif ambitieux. Afin de répondre aux besoins des acteurs, ces avancées doivent se poursuivre et se renforcer en pensant la politique de demain.

La Chambre régionale est au service de ses entreprises en lien avec les politiques publiques afin de défendre leurs intérêts. Elle souhaite des mesures concrètes prenant en compte leur spécificité. Car l'ESS est un acteur dynamique du développement économique de proximité, avec des résultats durables, dans des domaines d'avenir comme la transition écologique et énergétique, l'innovation technologique, sociale, organisationnelle et démocratique, la révolution numérique, l'économie circulaire...



La Cress Paca s'engage... Pour la promotion de l'entrepreneuriat collectif

L'ESS, dans la pluralité de ses formes d'entreprise, promeut une autre façon d'entreprendre, citoyenne et solidaire. L'entrepreneuriat collectif donne aux salariés la possibilité de s'engager et de redonner de la dignité au travail. Chacun a la possibilité de s'impliquer dans la gouvernance de l'entreprise et de s'épanouir.

« La vision sociale de l'entreprise est une valeur forte développée par les deux créateurs, anciens salariés de la Société marseillaise de Crédit, de la Scop Trans Massilia, il y a 26 ans. Aujourd'hui nous sommes quatre associés et quatre salariés. Ces derniers ont le choix de devenir ou non associés, car ici il n'y a pas d'obligation, sauf celle de s'épanouir au sein de l'entreprise. Nous sommes un groupement humain et les décisions se prennent collégialement. En tant que gérant, j'engage l'entreprise sur des propositions prises ensemble, dans une gouvernance horizontale. L'entrepreneuriat collectif est un modèle économique qui fonctionne, il est pérenne dans le temps. Il y a toute une culture à faire, au niveau éducatif, afin d'expliquer la coopération et améliorer les représentations. On ne parle pas assez de cette gouvernance partagée pour la création ou la reprise d'une entreprise »

Franck Maillé, gérant de **Trans Massilia**, spécialisée en maintenance, manutention, stockage-archivage et recyclage.

Ce fonctionnement démocratique et l'accession à la responsabilité et à l'initiative économique sont des principes fondamentaux très modernes. Une dynamique collective de coopération c'est d'abord chercher à répondre collectivement à des besoins concrets.

« L'entrepreneuriat collectif est une formidable opportunité pour créer de la richesse dans la proximité des territoires. Il permet de renforcer et de développer le tissu économique. Il est donc important d'en faire une véritable promotion, notamment auprès des générations futures », indique Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

En ce sens, la valorisation globale du service civique est nécessaire, car c'est un formidable levier de développement et de renouvellement. *« Les jeunes recherchent dans ce dispositif une expérience nouvelle, une ouverture sur le monde, une opportunité de développer leur créativité, leur savoir-faire et leur responsabilité. Leur jeunesse et leur expérience sont des atouts pour nous permettre d'entreprendre collectivement autrement. Leurs projets et leurs réalisations sont un formidable levier de développement et de renouvellement. En 2016, nous avons accueilli et accompagné 48 volontaires, avec une mixité et une parité dans les profils »,* analyse Isabelle Dorey, déléguée générale, directrice de services de la **Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône**.

Des mesures concrètes

- Favoriser l'installation de coopératives jeunes de services
- Renforcer la participation des salariés et des parties prenantes dans la gouvernance des entreprises
- Développer le service civique
- Soutenir la promotion de l'ESS en milieu scolaire



La Cress Paca s'engage... Pour le renforcement de la formation

Le défi est de taille : il y a l'enjeu du renouvellement générationnel avec quelque 40 % de départs à la retraite d'ici 2020, il y a l'enjeu des métiers de demain, dans un monde économique en perpétuel mouvement. L'organisation de l'activité économique se pense aujourd'hui avec une nécessaire construction des parcours professionnels.

« Les parcours d'accès à l'activité ou à l'emploi se préparent en centre, en immersion ou à distance. Ce dernier apprentissage est intéressant car il permet une prise d'initiative progressive. Il est souvent bien plus efficace de travailler les mises en situation ou formations actions, de terrains d'expériences et ainsi rendre acteurs les différents intéressés. Cependant les dispositifs figés ne s'adaptent pas aux besoins du marché de l'emploi et les moyens sont insuffisants pour aller au bout d'une démarche. Pour gagner la bataille de l'emploi il est indispensable d'engager un réel partenariat public-privé, en veillant à l'application des directives »

Colette Bellet, PDG de la société coopérative de formation « **Adrep** », dont la volonté est d'offrir à chacun la possibilité de développer un projet et de le lancer sur le marché.

Les perspectives d'emploi sont favorables d'ici 2022 dans plusieurs secteurs où l'économie sociale et solidaire est fortement implantée : santé, social, culture, sport, services... Il est nécessaire de soutenir les activités qui créent du lien social et de l'emploi dans une politique de croissance propre à relancer rapidement l'activité des entreprises.

« Le numérique, la transition énergétique ou encore l'économie circulaire suscitent le développement de nouveaux métiers dans l'ESS mais surtout l'évolution de ces derniers. Le développement de nouveaux modèles économiques est un chantier majeur qui doit être accompagné par la puissance publique. L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire – Udes – est en première ligne sur le sujet avec les OPCA. Elle contribue aux schémas structurants des politiques régionales, soutient les dispositifs d'accompagnement, s'engage dans le renouvellement générationnel en favorisant l'emploi et l'insertion professionnelle des jeunes. Pour cela elle est présente dans diverses instances régionales pour défendre les employeurs de l'ESS »

Joël Derrives, délégué régional Paca de **l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire**.

La Cress Paca entend être un acteur impliqué dans la promotion sociale et professionnelle. *« Nous devons être un acteur dynamique du développement économique, avec des résultats durables. Nous serons attentifs aux dispositifs mis en place par les pouvoirs publics dans une stratégie de relance de l'emploi dans les TPE et PME. La représentation de l'Udes doit être confortée afin de favoriser la co-construction des solutions de sécurisation des parcours des actifs dans les entreprises de l'ESS »*, précise Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

Des mesures concrètes

- Orienter les financements en matière de formation sur les besoins en compétences à venir : numérique, transition environnementale, métiers de demain
- Développer la présence de l'Udes dans les instances de concertation nationales et territoriales
- Améliorer l'inclusion dans l'emploi en levant les freins périphériques



La Cress Paca s'engage... Pour l'accompagnement des entrepreneurs de l'ESS

L'économie sociale et solidaire dispose de réseaux consolidés et de dispositifs dédiés pour accompagner les entreprises dans la faisabilité d'un projet d'entrepreneuriat collectif, développé dans une logique de coopération.

« Notre coopérative d'activité et d'emploi favorise et permet à chacune et chacun de transformer des opportunités économiques en une activité entrepreneuriale par un cadre juridique, un appui méthodologique métier et un fait coopératif. Medinscop est une start-up sociale qui apporte une réponse à la dérèglementation du travail et à l'apparition des nouveaux modes de consommation. Elle n'a que 18 mois, mais déjà elle regroupe 60 coopérateurs sur trois filières d'activités : le bâtiment, le conseil et la formation et le service aux entreprises. L'effet levier est bien là car un euro public engendre sept euros de chiffres d'affaires produit par la coopérative »

Olivier Rebeyrotte, PDG de la coopérative d'activité et d'emploi **Medinscop**.

Cette économie de proximité met au cœur de son processus et de sa gouvernance l'homme. Dans une coopérative d'activité et d'emploi, cette mutualisation de compétences permet aux clients (particuliers, entreprises, collectivités) d'établir une relation de confiance et de qualité avec le collectif. Il est nécessaire de sécuriser le contrat d'entrepreneur salarié associé (Cesa) ainsi que le contrat d'appui au projet d'entreprise (Cape).

« L'accélération ces dernières années des groupements d'entreprises autour de projets d'utilité sociale témoigne de l'intérêt et de la pertinence à faire ensemble pour créer des dynamiques économiques locales. Celles-ci sont à encourager. Elles doivent pouvoir s'inscrire dans la politique d'investissement à long terme des politiques publiques territoriales. Le modèle économique de demain se construit aujourd'hui, c'est pourquoi il faut favoriser les écosystèmes entrepreneurs comme le coworking ou les regroupements », analyse Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

Des mesures concrètes

- Articuler les réseaux généralistes et spécialisés d'accompagnement
- Mettre en place une aide de l'ingénierie de projets (pré-incubateurs, incubateurs, couveuses, CAE, plateformes d'innovation sociale...)
- Etendre et pérenniser les Pôle territoriaux de coopération économique (PTCE)
- Pérenniser et accroître la capacité d'accompagnement dans chaque région du DLA



La Cress Paca s'engage... Pour mieux couvrir les besoins de financement des entreprises de l'ESS

Au démarrage ou au changement d'échelle de l'activité de l'entreprise, le niveau de fonds propres est souvent insuffisant. Une véritable stratégie de soutien aux entreprises de l'ESS passe par la levée de tous les obstacles au financement de leur développement.

« Notre fonds Pargest, créé en 1995, permet d'aider les projets des adhérents de l'Urscop, en création, développement et retournement. A l'initiative des grandes coopératives de la région, il est constitué d'argent public et privé, à parité. Nous avons engagé 17 millions d'euros depuis sa création et nous veillons à ce qu'il ne s'érode pas afin de servir aux générations futures. Le risque est réfléchi pour une gestion rigoureuse. Notre expertise et notre accompagnement technique sont reconnus ce qui facilite les relations avec les partenaires bancaires. Ils sont attentifs à nos préconisations, prenant en compte une vision à long terme en ce qui concerne la croissance de l'entreprise. L'Urscop a également créé un outil afin de se porter garante, à la place du dirigeant-salarié, auprès des banques »

Alain Maïssa, président de l'Union régionale des **Scop Paca-Corse**.

Il y a un vrai enjeu dans la transmission d'entreprise lors d'un départ à la retraite. Aucun outil n'est disponible pour la faciliter. « Pour une reprise en Scop, il faudrait accompagner les salariés en amont de la reprise, afin de constituer une réserve financière. Cette provision devrait bénéficier d'avantages fiscaux. Ces transactions ont un montant élevé, il faut les anticiper pour dépasser les obstacles. Une mesure concrète faciliterait cet accompagnement à la succession », poursuit Alain Maïssa.

Il est nécessaire de développer une culture des fonds propres dans les entreprises de l'ESS, en développant des solutions d'investissement adaptées à leurs besoins : au démarrage ou au changement d'échelle de l'activité.

« Pour mieux couvrir les besoins de financement des entreprises de l'ESS, la Chambre est en train de constituer un nouveau fonds d'investissement régional, en partenariat avec les banques coopératives et d'autres entreprises de l'ESS, gestionnaires d'actifs : InvESSt Paca. Novateur, il répond aux attentes de nos adhérents et sera prêt dans le courant du dernier trimestre de cette année 2017. La Cress Paca accompagne les entreprises pour trouver des solutions, grâce à une connaissance de l'ensemble des dispositifs existants. Il est indispensable d'avoir un renforcement de la visibilité sur l'existant », confie Denis Philippe le président de la Cress Paca.

Des mesures concrètes

- Développer les solutions de micro-crédits accessibles aux entreprises de l'ESS
- Développer des solutions d'investissements patients prenant en compte l'impact social et environnemental (TRI entre 3 et 7 %)
- Mieux connaître les modèles économiques des entreprises de l'ESS : activer une mission statistique de suivi de l'activité économique de l'ESS



La Cress Paca s'engage... Pour développer les achats socialement et écologiquement responsables

La Chambre régionale encourage le développement des achats socialement et écologiquement responsables et favorise la compétitivité et la croissance des entreprises de l'ESS. Les acheteurs de produits et services, impliqués dans une démarche RSE (Responsabilité sociétale de l'entreprise) sont sensibilisés à la pratique d'achats responsables. Celle-ci se doit d'être plus lisible et plus visible.

« Tous les deux ans, la Cress Paca organise, en partenariat avec le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur un salon dédié aux achats socialement et écologiquement responsables. Il a pour objectif de favoriser la croissance et la compétitivité durable des PME et PMI locales en leur permettant de rencontrer des centaines de visiteurs professionnels, décideurs et acheteurs des secteurs privés et publics. Nous proposons des rendez-vous d'affaires afin de faciliter les relations et optimiser la venue des acheteurs. Notre initiative, lancée en 2014, prend de l'ampleur à chaque édition. Il y a une volonté de construire des stratégies commerciales autour des bonnes pratiques. Il est donc important que les actions soient visibles et que les acheteurs du territoire soient en contact plus régulièrement et plus durablement avec des entreprises de l'ESS. Celles-ci apportent des réponses concrètes à leurs réflexions », indique Denis Philippe, le président de la Cress Paca.

Pour aller plus loin, il faudrait favoriser et accroître l'accès à la commande publique, socialement responsable, pour les entreprises régionales, tout comme soutenir les initiatives professionnelles dédiées à la relocalisation des échanges.

Des mesures concrètes

- Favoriser et accroître l'accès à la commande publique pour les entreprises régionales
- Soutenir les salons et rencontres professionnels dédiés à la relocalisation des échanges



La Cress Paca s'engage... Pour soutenir l'investissement dans l'innovation sociale et territoriale

Il est important de combiner dynamique territoriale, engagement environnemental, volontarisme sociétal et innovation. Créer de l'emploi, inventer une économie plus humaine et plus solidaire, les fonds comme le Fiso aident les entrepreneurs à réussir ce pari et à montrer leur efficacité.

« L'économie sociale et solidaire répond véritablement à des besoins sociaux et permet la création de valeur pour un territoire. Les fonds qui soutiennent l'innovation sociale permettent le développement des initiatives innovantes, et l'émergence de nouvelles façons de traiter des questions de la société. Ces nouveaux fonds stimuleront l'innovation et permettront d'inventer des modes de consommation plus respectueux du travail et de l'environnement : nouvelles filières, formations »

Jessica Pellegrini, dirigeante fondatrice de la société **Azzura Lights**, spécialisée dans la performance et le coaching énergétique.

Les entreprises de l'ESS disposent de capacité d'innovation importante dans de nombreux domaines d'activités de proximité. Elles favorisent d'autres modèles en respectant l'intérêt collectif général.

« Regain est une association qui propose une assistance à maîtrise d'ouvrage pour tout porteur d'un projet d'habitat participatif en région. Nous l'accompagnons dans la recherche d'un terrain, le financement du projet, la recherche d'un bailleur social... Pour cette phase en amont de la construction, il faut compter trois années d'études. L'obtention du Fiso nous a permis de changer notre modèle économique et d'augmenter nos fonds propres afin d'investir dans le démarrage des projets. Nous faisons une avance et partageons le risque. S'il y a une reconnaissance de l'habitat participatif et une vraie filière en France, avec quelque 700 projets, les décrets d'application mettent beaucoup de temps à sortir. Un meilleur fléchage permettrait aux politiques de se saisir de cet enjeu qui apporte des solutions en mixité sociale et habitat intergénérationnel »

Pierre Levy directeur-fondateur de **Regain**, dont l'objectif est de favoriser l'émergence et la réalisation de projets d'habitat participatif.

Prendre en compte l'émergence de ces logiques demande de soutenir la mise en œuvre d'une innovation qui peut être technologique, sociale, écologique, organisationnelle ou démocratique. Cette culture passe aujourd'hui par l'organisation d'un véritable écosystème : financement, accompagnement, recherche....

« L'évaluation de la compétitivité des entreprises de l'ESS doit pouvoir reposer sur des indicateurs nouveaux de la politique publique en matière de développement économique. L'innovation sociale répond à des besoins, façonne le lien de proximité, propose de la valeur dans les territoires. Il faut étendre et pérenniser le dispositif Fiso dans notre région », conclut Denis Philippe.

Des mesures concrètes

- Étendre et pérenniser le dispositif du Fiso dans chaque région
- Utiliser le crédit-impôt recherche pour financer la recherche développement en innovation sociale
- Développer la culture de l'évaluation et de la mesure des impacts



La Cress Paca s'engage... Au service de ses adhérents

Depuis sa création, la Cress Paca accompagne le développement économique des entreprises de l'économie sociale et solidaire et a mis en place différents outils pour une information rigoureuse, comparative et anticipative.

Aujourd'hui, elle va plus loin avec la tenue du répertoire des entreprises de l'ESS ou en proposant à ses adhérents des solutions utiles à leur développement et à leur croissance, afin d'améliorer la création de valeur : financement, ressources humaines, innovation sociale...

La Chambre, grâce aux liens tissés avec les entreprises de l'ESS, œuvre dans une véritable logique consulaire, afin d'être le catalyseur et l'amplificateur des meilleures initiatives et des meilleures pratiques de ces entreprises.

Les 17 000 établissements employeurs répartis sur tout le territoire régional, représentant de 11 à 19 % de l'emploi privé dans les départements, ont une légitimité forte dans la vie économique de Provence-Alpes-Côte d'Azur et sont les premières à favoriser une coopération inter-entreprises afin de proposer de nouvelles solutions.

Les fédérer au sein de la Cress Paca est l'un des enjeux 2016 qui se poursuit en 2017 avec la commercialisation de l'adhésion.

Attentive aux orientations en matière de développement économique de la région, la Cress Paca entend jouer pleinement son rôle d'acteur de rang consulaire afin de veiller à l'intégration de l'économie sociale et solidaire dans celles-ci ainsi que dans les formes de soutien aux entreprises que met en place la Région.

Les entreprises de l'ESS participent à la montée en gamme d'une économie de la qualité, qui contribue à la prospérité de tous. Elles sont au cœur des transformations en cours, favorisant des partenariats publics-privés, générant des solutions novatrices. Elles sont motrices dans les nouvelles attentes des Français, en améliorant les services du quotidien et en développant l'emploi de proximité.

Les études le montrent, depuis 30 ans le monde de l'ESS a su braver les crises économiques et financières.

L'économie sociale et solidaire est l'un des partenaires d'une politique économique, sociale et écologique, elle ne doit pas être traitée à part. Elle fait partie intégrante des richesses économiques de la Région. En cinq ans, elle a permis la création nette de plus de 4 000 emplois sur le territoire régional.



La Cress Paca s'engage... L'économie sociale et solidaire en chiffres

- 2 Français sur 3 bénéficient d'une mutuelle
- 1 Français sur 3 est sociétaire d'une banque coopérative
- 1 Français sur 3 est sociétaire d'une mutuelle d'assurance
- 1 Français sur 2 adhère au moins à une association

Une économie qui redistribue

4,2 milliards € de salaires bruts distribués en Paca

Rémunérations ESS supérieures à celles de l'économie privée dans les secteurs du commerce, de la santé, de l'éducation, de l'hébergement et de la restauration

Une économie qui emploie

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 7^e région de France en volume d'emplois avec 163 000 salariés, soit 1 emploi sur 10 et 13,5 % des emplois privés. Les ¾ sont en CDI.

- 60 000 emplois dans l'action sociale
- 20 000 emplois dans l'enseignement
- 17 000 emplois dans les activités financières et d'assurance

16 600 employeurs :

- 14 300 associations
- 1 600 coopératives
- 600 mutuelles
- 60 fondations

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 5^e région de France en volume d'établissements employeurs. L'ESS est un employeur de taille, les moyennes et grandes entreprises sont très implantées, elles emploient la moitié des salariés de l'ESS

94 % des métiers existent dans l'ESS

Les plus forts taux d'emplois

- Sport et loisirs : 60,4 %
- Action sociale : 58,4 %
- Activités financières et d'assurance : 34,4 %

Une économie qui recrute

49 000 départs à la retraite d'ici 2027 dont 10 000 cadres.

Une économie qui a de l'avenir

80 % des Français attendent des entreprises qu'elles aient aussi une mission sociale

Une économie qui se professionnalise

71 % du budget des entreprises de l'ESS provient de la vente de produits et services en 2014.

Les emplois de l'économie sociale et solidaire en région PACA

